

- Admission définitive

Seule la constatation de la présence effective de l'élève dans l'école permet de valider « **L'admission définitive** ».

Un élève est admis définitivement dans une seule école, même s'il peut être autorisé, dans certains cas, par le directeur de l'école d'affectation permanente à suivre temporairement des enseignements dans une autre école.

Dans le menu « **Elèves** » / « **Admission** », le directeur clique sur le lien : « **Gestion de l'admission définitive** » / « **Enregistrement des admissions définitives** ».

Admission

Gestion individuelle

Enregistrement des nouvelles admissions

- Enregistrer les mises en admissibilité ou les admissions acceptées

Traitement des admissions

- Mettre à jour les données du dossier administratif de l'élève
- Mettre à jour les dates d'effet des mises en admissibilité ou des admissions acceptées
- Annuler les mises en admissibilité ou les admissions acceptées

Gestion collective

Enregistrement des nouvelles admissions

- Enregistrer les mises en admissibilité ou les admissions acceptées

Traitement des mises en admissibilité

- Enregistrer les admissions acceptées et/ou annuler les mises en admissibilité

Mise à jour des dates d'effet des admissions

- Mettre à jour les dates d'effet des mises en admissibilité ou des admissions acceptées

Gestion de l'admission définitive

Enregistrement des admissions définitives

- Enregistrer les admissions définitives et/ou annuler les admissions acceptées

Traitement des admissions définitives bloquées

- Constituer le dossier unique et mettre à jour les données nécessaires à l'INE

Suivi

Suivi des inscriptions et des admissions

Le directeur d'école coche les cases correspondant aux élèves dont il a constaté la présence effective dans l'école.

Il indique ensuite la date d'effet de cette admission définitive.

Admission > Gestion de l'admission définitive > Enregistrement des admissions définitives Retour

Liste des élèves admis acceptés

Nom	Prénom	Né(e) le	Sexe	Niveau/Cycle	Classe	Date d'effet d'inscription	Date d'effet d'admission	Definitif (Présent)	Non admis
DUJ	Te	02/01/2013	M	TPS	-	04/01/2016	04/03/2016	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Enregistrements 1 à 1 sur 1 trouvés

Date d'effet d'admission *

01/09/2016

Valider Annuler

Le récapitulatif des admissions définitives est ainsi affiché. Pour l'ensemble de ces élèves une demande de validation ou d'attribution d'INE sera automatiquement envoyée à la BNIE, la nuit suivante.

Remarque importante : un contrôle sur l'unicité et la complétude du dossier de l'élève est effectué **AVANT** l'envoi de la demande à la BNIE.

Si le dossier de l'élève n'est pas unique ou incomplet, ce dossier sera à compléter par le directeur dans la rubrique : « **Traitement des admissions définitives bloquées** »

(cf. le paragraphe « **Admissions définitives bloquées** »)

Gestion collective > Enregistrement des admissions définitives > Récapitulatif

Élèves admis définitif pour l'année 2016-2017 : date d'effet 28/09/2016

Nom	Prénom	Né(e) le	Sexe	Niveau / Cycle	Classe
FIXE	Lucien	22/11/2010	M	CP/CYCLE II	-

Élèves non admis

Nom	Prénom	Né(e) le	Sexe

OK